

Pa'Had David

a'haré Mot



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« L'Éternel parla à Moché, après la mort des deux fils d'Aaron, qui, s'étant avancés devant l'Éternel, avaient péri. » (Vayikra 16, 1)

Le Or Ha'haim demande pourquoi il est écrit « L'Éternel parla », alors que le texte ne rapporte pas ensuite ce qu'il a dit. De plus, pour quelle raison le verset répète-t-il qu'ils moururent, alors qu'il est déjà dit « après la mort » ?

Nous répondrons en nous appuyant sur un enseignement de nos Sages (Yoma 85b), déduit du verset « Il vivra par eux » - « Et il ne mourra pas par eux ». Pourtant, ils affirment par ailleurs (Brakhot 63b) : « Les paroles de Torah ne se maintiennent qu'en celui qui se tue à la tâche pour elles. » Comment concilier ces deux enseignements ?

De fait, quand l'homme se détache des plaisirs de ce monde et ne mange que pour assurer le maintien de son corps, on considère qu'il s'est sacrifié pour la Torah. D'après le Zohar (II 158b), le fait d'accepter la pauvreté revient à se sacrifier pour celle-ci, le pauvre étant assimilé à un mort. Quant au Midrach, il souligne que la Torah ne peut se trouver chez celui qui recherche les jouissances matérielles et les honneurs, mais uniquement chez l'homme prêt à se vouer à elle, comme il est dit : « Voici la loi (Torah) lorsqu'il se trouve un mort dans une tente. »

Or, ici, Nadav et Avihou ne se conduisirent pas ainsi, puisqu'ils se sacrifièrent à proprement parler pour la Torah. Ils désiraient tant se rapprocher de l'Éternel qu'ils ne se marièrent pas, afin de pouvoir à tout instant être proches de Lui. C'est la raison pour laquelle le texte dit deux fois qu'ils moururent. La répétition « s'étant avancés devant l'Éternel, avaient péri » explique qu'ils moururent à cause de leur volonté de se rapprocher de D.ieu plus qu'il ne le fallait.

Cette conduite entraîna la colère divine à leur rencontre, comme si D.ieu leur disait : « Même si vous voulez vous rapprocher de Moi, vous n'avez pas le droit, pour cela, de vous considérer exempts de la plus petite mitsva. Si vous prétendez que ces mitsvot risquent de vous empêcher, par la suite, de Me servir, vous vous trompez, car Je n'ai pas donné les mitsvot aux anges, mais aux hommes. Quand ces derniers observent la Torah et les mitsvot et sanctifient leurs actes matériels, ils ont le mérite de se

maskil
LéDavidLe moyen de
trouver grâce
aux yeux
de D.ieu

rapprocher de Moi et se hissent à un niveau encore supérieur à celui des anges. Maintenant que vous pensiez être comme des anges, Je vais vous reprendre vos âmes. »

« Plus encore, du fait que vous avez pensé vous sacrifier pour la sainteté et ne vous êtes pas conduits comme des êtres humains, vous vous êtes rendus coupables, car J'ai donné ce monde à l'homme pour qu'il y vive, et non pas pour qu'il meure. L'homme n'a pas le

droit de se blesser à un endroit de son corps et il lui est donc interdit, a fortiori, de se donner la mort. Son devoir est de se comporter comme un être humain, d'étudier la Torah et d'accomplir les mitsvot et, par ce biais, de toujours poursuivre son ascension spirituelle. »

Dès lors, nous comprenons également pourquoi le verset ne précise pas explicitement ce que l'Éternel dit à Moché suite au décès des deux fils d'Aaron. En écrivant simplement « L'Éternel parla à Moché, après la mort des deux fils d'Aaron », le texte signifie que c'est, en substance, ce message qu'il lui transmit : le peuple juif ne doit pas adopter une conduite similaire à celle de Nadav et Avihou, un ascétisme extrême. Il leur incombe d'observer la Torah et les mitsvot, par lesquelles ils se sanctifient. Le fait de fuir les normes sociales ne nous est pas demandé.

Dans le même esprit, nous pouvons lire dans l'ouvrage Arvé Na'hal (Vaet'hanan) : « Les philosophes qui ont précédé le don de la Torah pensaient que pour assurer l'éternité de leur âme, après leur mort, ils devaient s'isoler dans des déserts, se contenter d'herbe pour toute nourriture et autres privations de la sorte. D'après eux, il était impossible, autrement, d'améliorer sa conduite. Or, ils se perdirent dans leur bêtise. La Torah, quant à elle, nous a éclairé le chemin pour trouver grâce aux yeux de l'Éternel, en accomplissant des mitsvot dans ce monde matériel. »

C'est pourquoi le Saint béni soit-Il met en garde Aaron par l'interdiction : « En d'autres termes, veille à ne pas te conduire comme Nadav et Avihou, qui entraient à tout moment dans le sanctuaire. Car quiconque se le permettrait finirait par se hisser au degré des anges et risquerait de connaître le même sort que tes fils. »

22 Nissan 5782
23 avril 2022

1236

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	6:37	6:53	6:47	6:57
Clôture du Chabbat	7:52	7:54	7:54	7:52
Rabbénou Tam	8:30	8:32	8:33	8:31



Hilloulot

Le 22 Nissan, Rabbi David Papo,
auteur du Pné David

Le 22 Nissan, Rabbi Réouven Krichvasky

Le 23 Nissan, Rabbi Kamous Amos Yémin,
président du Tribunal rabbinique de Louv

Le 23 Nissan, Rabbi Eliahou Pérets

Le 24 Nissan, Rabbi 'Haïm Its'hak 'Haïkin,
Roch Yéchiva d'Aix-les-Bains

Le 24 Nissan, Rabbi Avraham Hacohen,
auteur du Mélel LéAvraham

Le 25 Nissan, Rabbi 'Haïm Halberstam,
auteur du Divré 'Haïm

Le 26 Nissan, Rabbi Moché Teitelbaum,
l'Admour de Satmar

Le 26 Nissan, Rabbi Ephraïm Navon,
auteur du Ma'hané Ephraïm

Le 27 Nissan, Rabbi Yaakov 'Hanania Koubo,
Rav de Salonique

Le 27 Nissan, Rabbi Acher Zelig Margalio,
auteur du Koumi Roni

Le 28 Nissan, Rabbi Chabtaï Horovitz,
auteur du Vaï Haamoudim

Le 28 Nissan, Rabbi Yi'hia Tsala'h,
auteur du Péoulot Tsadik





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Un sacrifice récompensé

Les jours de la supputation de l'Omer correspondent à une période de deuil commémorant le décès des nombreux disciples de Rabbi Akiva. Nos Sages écrivent (Yévamot 62b) : « Rabbi Akiva avait douze mille paires d'élèves de Givat jusqu'à Antipras et tous moururent en un coup, parce qu'ils manquaient de respect mutuel. Le monde devint alors désolé. »

« Si l'on se penche sur la vie et l'évolution de Rabbi Akiva, note Rabbi Réouven Elbaz *chelita*, on en déduira que l'homme prêt à se consacrer pleinement à la Torah la mérite en cadeau, comme le suggèrent les mots du verset "de Matana à Na'hliel" (Bamidbar 21, 19). »

Rabbi Akiva eut le mérite d'être le pilier de toute la Torah. Il forma une grande multitude d'élèves, qui enseignèrent eux-mêmes la Torah au peuple juif et dont nous jouissons encore des enseignements.

Converti, il ne commença à étudier qu'à l'âge de quarante ans. Or, nous enseignent nos Sages (*Kidouchin* 66a), « la Torah se trouve à tous les coins, à la disposition de quiconque désire l'étudier ». Nul ne peut donc prétendre ne pas être en mesure de s'y initier.

Rav Elbaz poursuit : « J'ai connu des hommes analphabètes. Ils sont venus à la *Yéchiva* sans même savoir lire. Ils ont commencé à zéro et, aujourd'hui, ce sont des génies ! Car ils se sont voués à l'étude et celui qui s'y voue pleinement reçoit un cadeau de D.ieu. »

Les gens ont tendance à penser que Rabbi Akiva ou tel Rav de leur connaissance est né juste. Il n'en est rien ! Certes, ce *Tana* était animé d'une âme supérieure, devant laquelle même les anges tremblaient, mais il descendait d'un non-Juif. Qui sait ce qu'il mangeait, buvait et faisait avant de se convertir ?

Sa spécificité est que dès qu'il découvrit la Torah, il comprit qu'il devait se travailler constamment, afin que chaque goutte supplémentaire tombant sur son cœur de pierre contribue à y percer un trou et permette finalement à l'eau d'y couler abondamment, comme dans un fleuve.

Qu'en est-il donc de toi ? Qui dit que ton âme n'est pas, elle aussi, élevée ? Celui qui se soumet au joug de la Torah se découvre, soudain, des potentialités inespérées.

Rabbi Akiva ne tint pas compte de l'humiliation qu'il devait essuyer en prenant place à côté de jeunes enfants pour apprendre la Torah. Il ne se gêna pas de questionner son Maître une fois après l'autre afin de comprendre. Malgré l'embarras d'une telle situation, l'essentiel, pour lui, était de progresser dans l'étude de la Torah.

Quand un *ba'hour* vient me voir pour me confier ses diverses difficultés, j'ai l'habitude de lui dire : « Apparemment, tu es quelqu'un de grand. Le Saint béni soit-Il n'envoie pas de dures épreuves à des hommes simples. Tu as sans doute une âme élevée et possèdes un potentiel considérable. À toi de décider si tu désires poursuivre une vie corrompue ou si veux devenir une personnalité éminente. »

Quand un individu de la sorte s'engage à s'attacher à l'Éternel de toutes ses forces, il devient véritablement grand. Toute la souillure qui avait adhéré à son être disparaît et il devient saint.

On entend souvent la phrase : « Je ne pense pas que je sois fait pour cela. » Combien de pertes peut-elle entraîner ! Combien de Grands Rabbanim de notre peuple, d'érudits et de décisionnaires perdriions-nous si nous prêtions crédit à cette voix défaitiste !

La première étape est de ne pas céder au désespoir. Telle était la force de Rabbi Akiva. Rejeté de la maison de Kalba Savoua, il fut réduit à la pauvreté la plus totale et dut dormir sur de la paille. Mais, finalement, il devint un érudit et l'un des prestigieux Sages de notre peuple. Toute sa vie durant, il éclaira le monde entier par ses enseignements de Torah.



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de
bita'hon consignées par
le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto *chelita*

Une brebis parmi soixante-dix loups

J'ai souvent rapporté le célèbre épisode du Midrach (*Esther Rabba* 10, 11) au cours duquel, se promenant ensemble sur la place grouillante du marché romain, Rabbi Yéhochoua ben 'Hanania et l'empereur romain Hadrien aperçurent soudain un Juif arborant fièrement barbe et papillotes. « Vois-tu cette brebis au milieu de soixante-dix loups ; comment est-il possible que personne ne s'en prenne à elle ? » demanda alors l'empereur au Rav, désignant du doigt ce Juif.

Comprenant l'intention du Romain, qui était en fait de louer les mœurs « civilisées » et « policées » de ses citoyens, le Sage lui dit aussitôt : « C'est vrai, mais Votre Majesté ne voit que la brebis, et non pas son Gardien, qui la protège. »

Bien que j'aie rapporté cette anecdote un grand nombre de fois, je n'étais jamais parvenu à ressentir pleinement ce qu'elle impliquait, tant elle me semblait loin de l'air du temps. Cela dit, ces dernières années, cette notion est devenue plus tangible que jamais, à l'heure où seuls quelques millions de Juifs vivent dans le monde, face à des milliards de non-Juifs qui nous détestent et aspirent à nous anéantir.

Et pourtant, en dépit de cette haine tenace que les nations nous vouent de toutes parts, nous sommes toujours là et accomplissons la Torah et les *mitsvot* sans aucune crainte, sanctifiant ainsi le Nom divin dans le monde entier.

C'est bien la preuve que D.ieu, notre Berger, nous protège. Notre peuple est Sa petite brebis qu'Il met à l'abri des nombreux loups qui l'entourent, lesquels, des milliers d'années plus tard, n'ont toujours pas réussi à l'anéantir. Et ce, par le mérite de notre sainte Torah à laquelle nous nous accrochons en l'observant avec abnégation.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

Avancer doucement, mais sûrement

« L'Éternel parla à Moché, après la mort des deux fils d'Aharon, qui, s'étant avancés devant l'Éternel, avaient péri. » (*Vayikra* 16, 1)

La section d'Aharé Mot, qui s'ouvre par la mort des deux fils d'Aharon, est lue à Kippour. Elle décrit également le rituel du service du Cohen Gadol lors de ce jour le plus saint de l'année. Nos Sages en ont déduit (*Moèd Katan* 28a) que la disparition des *Tsadikim* apporte l'expiation au peuple au même titre que Kippour.

De nombreux individus sont célèbres pour leur talent artistique, que ce soit dans la chanson, la danse ou un jeu compétitif. Estimés par l'humanité entière, ils deviennent de véritables divinités. Après leur mort, tous pleurent leur disparition pendant un ou deux ans, mais, ensuite, on les oublie complètement, comme s'ils n'avaient jamais existé.

À l'inverse, les *Tsadikim* sont appelés « vivants » même après leur mort, car de même que, lors de leur existence, ils étaient une source d'inspiration pour l'ensemble de la communauté, ils le sont encore de manière posthume. Leur prestigieuse figure, à jamais respectée, continue à nous accompagner. Ainsi, de leur vivant, Nadav et Avihou étaient de grands Justes et, en mourant, ils se sanctifièrent ; ils méritèrent alors que leur souvenir soit mentionné le jour de Kippour afin de nous apporter l'expiation.

Il est important de savoir qu'une *mitsva* ne peut entraîner la mort de l'homme, car il est écrit « Il vivra par eux » (*Vayikra* 18, 5). Si les fils d'Aharon trouvèrent la mort en s'approchant de l'Éternel, cela signifie qu'ils n'agirent pas conformément à l'esprit de la Torah. Du fait que « le Saint béni soit-Il est pointilleux envers les Justes [même pour un écart] de l'épaisseur d'un cheveu » (*Yévamot* 121b), ils furent condamnés.

Il va sans dire qu'à notre piètre niveau, nous ne sommes pas en mesure de comprendre en quoi ils péchèrent. Le Or Ha'haïm explique (*Vayikra* 16, 1) qu'ils voulurent se hisser à un niveau très élevé, alors qu'ils n'avaient pas encore atteint le précédent. De même qu'un homme ordinaire est incapable de soulever de lourdes pierres et a besoin d'un camion pour les transporter, Nadav et Avihou n'étaient pas encore en mesure de supporter l'intensité de la sainteté à laquelle ils aspiraient.

Ils ne pénétrèrent pas naïvement dans le Temple pour y offrir de l'encens, mais le firent en pensant avoir atteint le niveau de Moché et d'Aharon et être capables de prendre leur succession, le moment venu, à la tête du peuple (*Tan'houma, A'haré Mot* 6).

Sachant que Moché parlait à l'Éternel face à face, ils pensaient le pouvoir eux aussi. Plus encore, ils croyaient que c'est ce que D.ieu leur demandait, ce pour quoi ils pénétrèrent dans le sanctuaire pour y apporter de l'encens.

Pour conclure, soulignons que l'ordre donné par le Créateur après leur mort, « Vos frères, toute la maison d'Israël, pleureront ceux qu'a brûlés le Seigneur » (*Vayikra* 10, 6), signifie qu'Il ne leur tenait pas rigueur. Même en mourant, ils furent considérés comme des Justes parfaits, la preuve étant que nous mentionnons cet épisode à Kippour, en suppliant l'Éternel de se souvenir d'eux et, par leur mérite, de nous juger favorablement.

La chémita



Il est permis de consommer des produits laitiers même si le lait utilisé provient d'animaux ayant mangé, pendant la *chémita*, des produits dotés de la sainteté de cette année.

Un surplus de produits de la septième année qui ne pourra être terminé ne doit cependant pas être détruit. On le déposera à un endroit jusqu'à ce que ces produits se détériorent d'eux-mêmes. On n'a pas non plus le droit de les donner à manger à des animaux, tant qu'ils sont encore consommables par l'homme. Certains permettent de les détruire ou de les transformer en nourriture pour animaux.

Pendant l'année de *chémita*, il est interdit de semer des fruits.

A priori, le *mohel* s'abstiendra d'utiliser du vin de la septième année pour procéder à la *métsitsa* (aspiration du sang), au moment de la circoncision, parce qu'il entraînerait ainsi du gaspillage. Mais, s'il n'a rien d'autre à sa disposition pour arrêter le sang, il pourra bien sûr l'employer dans ce but.

Celui qui procède au prélèvement sur une pâte faite à partir de farine de la septième année a le droit de la brûler. Il est évident que la *mitsva* de prélèvement s'applique aussi à cette pâte et le fait de brûler ce qu'on prélève n'est donc pas interdit comme la combustion de produits de la *chémita*.

Le soir du *Sédèr*, on peut se rendre quitte de la *mitsva* des quatre coupes en buvant du vin confectionné à partir de raisins de la septième année, si leur *zman habiour* [moment où on ne trouve plus de ce produit dans les champs et où il faut rendre public tout le stock restant] n'est pas encore arrivé (généralement, on mange des raisins jusqu'à Pessa'h, comme il est expliqué dans le traité *Pessa'him* 53a). Certains l'autorisent même après le *zman habiour*. Si on n'a pas d'autre vin, on pourra utiliser celui de la *chémita*.

Cependant, on se gardera d'utiliser ce vin doté de sainteté pour en renverser un peu en disant « Datsa'h, Adach, Béa'hav », car il est interdit d'en gaspiller.

D'après certains, il est interdit de réciter la *havdala* sur du vin dont les raisins proviennent de la récolte de la septième année, et ce pour plusieurs raisons : on a l'habitude de faire déborder la coupe, en signe de bénédiction, ce qui reviendrait à du gaspillage ; les femmes ont la coutume de ne pas boire du vin de la *havdala* et, en l'utilisant pour cela, on réduirait le nombre des personnes aptes à le consommer ; celui qui récite la *havdala* ne termine pas la coupe ; enfin, certains éteignent la bougie avec du vin ou mettent une goutte de celui-ci sur les yeux.

Tous ces actes sont assimilables à du gaspillage de produits de la septième année. D'autres s'appuient sur des arguments différents pour affirmer qu'il n'y a pas lieu de craindre ces gestes et que ce vin peut être utilisé pour la *havdala*. D'après la stricte loi, cela est permis, à condition de boire la totalité de la coupe.



en souvenir du JUSTE

Rabbi 'Haïm
Its'hak
'Haïkin
zatsal

Rabbi 'Haïm Its'hak 'Haïkin zatsal naquit en 5666 dans le village de Kossoba, en Lituanie. Sa jeunesse fut marquée par l'explosion de la Première Guerre mondiale. L'Europe entière fut soudain plongée dans un grand chaos. À cette période, son père, Rabbi Tsvi, l'envoya étudier la Torah auprès de Rabbi Its'hak Karlitz.

En 5687, à l'âge de vingt et un ans, il s'exila vers un lieu de Torah, Radin, pour aller étudier dans la *Yéchiva* située dans ce village et présidée par Rabbi Israël Meïr Hacohen zatsal, le célèbre 'Hafets 'Haïm, ainsi que par Rabbi Naphtali Tropp zatsal.

Dès son arrivée à Radin, Rabbi 'Haïm Its'hak appliqua l'ordonnance de nos Sages « Nomme-toi un Rav » (*Avot*), puisqu'il se mit sous la tutelle du 'Hafets 'Haïm. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de citer ses enseignements en son nom, tandis que l'ensemble de sa conduite témoignait qu'il était bien son élève.

Il apprit notamment de ce Maître que, pour trois raisons, il faut être préoccupé par le cas d'un Juif qui se contente de faire peu alors

qu'il est capable de plus : par compassion pour lui, pour glorifier le Nom divin et afin d'éviter un danger pour le peuple juif.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclata, Rabbi 'Haïm Its'hak tomba entre les mains des Allemands et fut arrêté en tant que prisonnier français. Dans le camp de prisonniers, il continua à servir l'Éternel avec joie, en faisant totalement abstraction des difficultés suscitées par les travaux forcés, physiquement et spirituellement éprouvants, et de ses nombreuses souffrances. Ses seuls biens personnels se limitaient à une paire de *téfillin* et un livre de Michna, dans lesquels il trouvait la consolation. Avec sacrifice, il s'asseyait dans un coin caché pour mettre ses *téfillin* et étudier assidûment la Torah à partir du seul ouvrage en sa possession.

À la fin de la guerre, en 5705, Rabbi 'Haïm Its'hak retourna en France, où il fut appelé à diriger la *Yéchiva* 'Hakhmé Tsarfat d'Aix-les-Bains. Pendant une cinquantaine d'années, il remplit ces fonctions et diffusa la Torah à des milliers d'élèves, attirés par l'éclat de son visage et son attachement à la Vérité. Dans cette ville, près de la *Yéchiva*, nombre d'entre eux devinrent les artisans d'une communauté florissante.

Tout en demeurant sur le territoire français, il resta toujours un étudiant de la *Yéchiva* de Radin. Lors d'une discussion entre l'un de ses fils et le *Machguia'h* Rabbi Chlomo Wolbe zatsal au sujet du mode de vie français, ce dernier lui fit remarquer : « Pensez-vous avoir grandi en France ? Vous avez grandi à Radin ! »

La chaleur particulière de Rav 'Haïkin pour tout Juif lui permit même d'influencer remarquablement le judaïsme oriental. De nombreux pays d'Afrique du Nord étaient alors des colonies françaises et un grand nombre de Juifs en émigrèrent pour s'installer en

France. Malheureusement, beaucoup d'entre eux s'étaient affranchis du joug de la Torah. Grâce à son approche affectueuse, il parvint à rapprocher une grande partie des jeunes gens. Il investissait de longues heures pour convaincre chacun de venir étudier à la *Yéchiva*, où il progressait ensuite dans l'étude et la crainte de D.ieu. Combien de ses élèves, arrivés totalement ignorants, sans la moindre notion du judaïsme, devinrent finalement d'éminents érudits et décisionnaires de notre peuple !

Il avait une affection particulière pour les bébés. Lorsqu'il passait près d'un berceau, il s'attardait pour contempler cette merveilleuse créature de l'Éternel et s'amuser avec lui. Évidemment, les bébés appréciaient beaucoup ces marques d'attention. Quand il voyait un bébé dans les bras de sa mère, il murmurait avec admiration les mots « "Tel un enfant sevré, reposant sur le sein de sa mère" » – ainsi devons-nous sentir que nous sommes dans les mains du Saint béni soit-Il et être sereins, dépourvus de tout souci. »

Malgré sa fascination pour les jeunes enfants, il se forçait à se détacher d'eux et disait à ses filles : « Jouez, vous, avec les petits, c'est important pour leur développement, mais moi je dois étudier la Torah ! »

Rav 'Haïkin encourageait les mamans à se dévouer pour s'occuper correctement de leurs enfants. Il disait à ses filles : « Vous êtes exemptes d'étudier la Torah ; votre rôle est d'éduquer vos enfants et de bien les mettre à l'abri des dangers spirituels et physiques. »

Il parvenait à ancrer dans les enfants l'amour de la Torah. Chaque fois qu'un enfant venait chez lui, il le prenait sur ses genoux et lui donnait une pomme, tout en lui disant : « Sache que la Torah est ce qu'il y a de meilleur et de plus doux au monde, même plus que le chocolat et les bonbons. »

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !